

Investissement Canada—Loi

dont les entreprises ont besoin pour faire de tels investissements.

Des représentants de ce secteur industriel étaient à Ottawa la semaine dernière. Je sais qu'un certain nombre de députés ont eu l'occasion de s'entretenir avec eux. Beaucoup de ces représentants se sont dits intéressés par ce que nous disions, mais ont dit aussi souhaiter des preuves concrètes de la sincérité de nos intentions.

● (1610)

Nous espérons que des changements seront apportés à la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national. On peut désormais dire que le processus est entamé. Nous avons fourni des preuves concrètes de la sincérité de notre engagement. Investissements Canada va stimuler les investissements. Je puis assurer à mes collègues que la réaction de l'Ouest à ce projet de loi est extrêmement positive.

Notre premier ministre (M. Mulroney) était à New York hier, où il a aussi obtenu une réaction favorable. Comme ce sera le Japon la semaine prochaine, nous aurons l'occasion de nous entretenir avec des hommes d'affaires japonais. Les Japonais voient aussi là une attitude positive et pourront à nouveau discuter d'entreprises mixtes de même que de nouveaux investissements japonais au Canada.

L'Ouest a particulièrement souffert, je crois, des problèmes suscités par L'AEIE au cours des dix dernières années et c'est un grand soulagement que de voir disparaître cette ingérence inutile, qui refroidissait l'enthousiasme des Canadiens. Je suis heureux que nous nous soyons débarrassés de ce boulet, de cette attitude coûteuse et négative à l'égard des investissements et que nous l'ayons remplacée par quelque chose de très positif qui marquera pour nous le début d'une nouvelle ère de collaboration sur la scène internationale. Nous verrons le Canada reprendre sa place sur les marchés internationaux et se montrer de nouveau accueillant pour le monde des affaires.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des observations?

Mme Finestone: Monsieur le Président, ma question s'adresse à la députée de Capilano (M^{me} Collins). Je me réjouis d'avoir cet échange avec elle. Je l'ai entendue déclarer quelque chose, et j'aimerais qu'elle me précise sa pensée. C'est à propos d'un des points du projet de loi qui me paraît . . .

[Français]

. . . flou, comme on dit dans notre langue.

[Traduction]

Je ne parlerai pas en français. Je vais m'en tenir à l'anglais. Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer certaines des dispositions de la loi précédente qui parlent d'avantage important que la députée estime indispensables pour cultiver ce climat de bonne volonté? Allons-nous réussir à changer tout le climat rien qu'avec des mots?

Si vous examinez le projet de loi lui-même, monsieur le Président, vous verrez peu de vrais changements. Je suppose que le vrai changement réside dans les apparences. Quant à ces dispositions importantes que la députée qualifie d'intouchables, où il est question de politique culturelle compatible avec les objectifs nationaux, aurait-elle l'obligeance d'expliquer ce qu'elle entend par là?

Mme Collins: Oui, monsieur le Président. Je suis toujours heureuse de me faire poser des questions par mon honorable collègue, et je prends plaisir moi aussi à ce dialogue. Nous avons ajouté parmi les nouveaux facteurs d'évaluation des investissements celui de leur compatibilité avec les politiques nationales en matière culturelle. Il faudra à mon avis discuter davantage de cette disposition et en préciser la définition. Je crois comprendre qu'elle s'appliquera plus particulièrement aux domaines de l'édition et de la radio-télévision. Ce sont deux domaines sur lesquels nous tenons très particulièrement à assurer une maîtrise canadienne. Ce sont les deux choses qui comptent le plus pour moi.

M. Manly: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les propos de la députée, pour qui le Canada est un pays neuf qui n'a pas encore eu le temps de développer son propre capital. Étant originaire de Colombie-Britannique, la députée de Capilano (M^{me} Collins) connaît sans doute la situation de l'industrie forestière de cette province. L'épuisement des ressources forestières préoccupe gravement mes concitoyens et moi-même. De gros intérêts financiers sont venus et sont repartis, après avoir épuisé nos ressources. Ils n'ont construit aucune infrastructure ni aucune industrie secondaire. Nous sommes donc plus vulnérables que jamais sur le marché mondial.

Ma question n'a rien d'original, c'est celle à laquelle mon collègue a essayé d'obtenir une réponse du premier ministre (M. Mulroney). Que pense la députée des dispositions de ce projet de loi qui permettent aux capitaux étrangers de racheter des entreprises canadiennes sans devoir se soumettre au moindre contrôle? La petite entreprise deviendra une proie facile à la suite de cette mesure. La députée a parlé de la nécessité de prendre plus de risques. Ne croit-elle pas que cela représente des risques beaucoup trop élevés pour la petite entreprise canadienne?

Mme Collins: Non, je ne partage pas le point de vue du député à cet égard, monsieur le Président. Personne n'est obligé de vendre son entreprise. Personne ne viendra me dire que je dois vendre. Cette décision me regarde. Je ne pense pas que cela constitue une grave menace pour la petite entreprise. Si les PME qui ont besoin de capitaux pour prendre de l'expansion ont du mal à les trouver au Canada et si elles trouvent des collègues, des amis ou d'autres personnes de l'étranger qui peuvent s'associer à elles, cela constitue plutôt un avantage, selon moi. Je ne partage pas du tout les craintes du député. J'ai déjà eu une petite entreprise et j'ai travaillé dans des petites et des grandes sociétés. Je ne partage pas du tout l'attitude négative du député à ce sujet.

M. Langdon: Monsieur le Président, je dirai tout d'abord que nous n'exprimons nullement un manque de confiance en nous. Ce n'est pas nous qui sommes convaincus que tout le monde, du coiffeur au vendeur de pop-corn, a besoin de capitaux étrangers pour lancer une entreprise. Je suis fier de pouvoir dire qu'au Canada, nous sommes capables d'avoir nos propres coiffeurs et vendeurs de pop-corn. Un ministre ne devrait pas avoir à regretter ce genre de chose.

J'ai une ou deux questions à poser à la députée. Il y a tout d'abord la question soulevée par mon collègue. En tant qu'homme d'affaires, je puis comprendre que la députée veuille laisser le champ libre aux investisseurs américains. Il est très important que, dès notre arrivée à la Chambre, chacun d'entre